



PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE 2023 - 2024

**DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS
DE LA COMMUNE DE LAVERUNE**

SOMMAIRE

- I- LES ORIENTATIONS DE LA COMMUNE DE LAVERUNE
- II- LES ORIENTATIONS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE
 - A- LES OBJECTIFS GENERAUX
 - B- LES PRIORITES DES EQUIPES PEDAGOGIQUES
 - C- LE ROLE DE L'ANIMATEUR
 - D- LES INFRASTRUCTURES
 - E- LES ACCUEIL PERISCOLAIRES DES 3-11 ANS
 - 1) LES TEMPS D'INTERVENTION
 - 2) LES ENFANTS
 - 3) LES PERSONNELS
 - 4) LES OBJECTIFS SPECIFIQUE A CHAQUE TEMPS
 - F- LES ACCUEIL DE LOISIRS DES 3-11 ANS
 - 1) LES DIFFERENTES PERIODES
 - 2) LES LIEUX DE FONCTIONNEMENT
 - 3) LES EFFECTIFS HUMAINS
 - 4) UNE JOURNEE TYPE
 - 5) LES OBJECTIFS POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS
 - 6) MISE EN PLACE DE SEJOURS ET DE BOVOUACS
 - G- L'ACCUEIL DE PUBLIC SPECIFIQUE
 - H- LES ACCUEIL DES PRE ADOS ET DES ADOS

L'écriture de ce document, sur les aspects des orientations éducatives est issue des réflexions de la commission municipale Enfance-Jeunesse et des responsables du service Enfance-Jeunesse des secteurs maternel élémentaire et jeunes. Les rencontres régulières avec les parents et les enseignants des écoles de Lavérune ont aussi contribué à préciser nos projets en faveur des enfants et des jeunes de la commune.

Le regroupement de l'ensemble des services municipaux en direction de l'enfance sur un même site doit prendre en compte la cohabitation des différentes tranches d'âge. L'utilisation des espaces et des lieux dédiés à l'enfance et à la jeunesse sur la commune doit demander concertation et négociation entre les différentes équipes.

Ce regroupement des structures est l'un des moyens qui doit nous permettre la réalisation de projets innovants tant sur le plan de la mise en place de nouveaux temps d'accueil (amplitude horaire, structuration des groupes d'enfants, ...) que sur le plan qualitatif des projets d'action en faveur de tous les enfants et les jeunes de Lavérune.

I- Les orientations éducatives de la commune de LAVERUNE

Le projet éducatif de la commune de Lavérune se décline en quatre orientations fondamentales :

- ⇒ **Contribuer à l'épanouissement de l'enfant et du jeune et à son intégration dans la société.**
- ⇒ **Soutenir la promotion de loisirs de qualité.**
- ⇒ **Promouvoir l'esprit de citoyenneté, la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité par le biais d'actions éducatives variées et transversales.**
- ⇒ **Promouvoir le respect de l'environnement et encourager le développement durable.**

II- LES ORIENTATIONS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Les structures de loisirs gérés par le service enfance-jeunesse de la commune de Lavérune se définissent comme étant des espaces privilégiés de concrétisation d'une politique globale en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Ils doivent être des lieux de référence, de repère, lieu de vie, de rencontre, et de convivialité. Ils sont à la fois un espace structurant du temps libre de l'enfant, un espace ludique, de détente et de repos, un espace de libre choix.

Dans la mise en place et le vécu de ses projets d'animation, les équipes pédagogiques veilleront :

A- Les objectifs généraux

⇒ **Contribuer à l'épanouissement de l'enfant et du jeune et à son intégration dans la société. Favoriser le développement de l'autonomie du jeune et de l'enfant dans le respect des besoins et caractéristique de chacun et chaque tranche d'âge.**

Impliquer les jeunes dans la définition de leurs projets et les aider dans la mise en œuvre.

- Mettre en place des projets d'animation et des projets d'activité
- Mettre l'accent sur la coopération plutôt que la compétition
- Permettre le débat.
- Laisser le choix, place à l'autonomie par la prise de responsabilité en le plaçant en capacité d'analyser, de repérer les problèmes, de construire des solutions et de remettre en cause ces solutions.
- Que les animateurs soient à l'écoute
- Laisser la possibilité aux enfants d'être acteur plutôt que simple spectateur
- Permettre la prise de responsabilité, favoriser l'engagement et la participation active
- Amener les animateurs à répondre aux besoins de chaque enfant dans son individualité mais aussi dans ses capacités liées à leur âge.
- Que l'équipe d'animation et de direction soient garantes de la sécurité affective et physique des enfants.
- Réfléchir à l'aménagement et aménager l'espace intérieur et extérieur.
- Une connaissance du rythme de vie de l'enfant / une connaissance des rythmes de vie des enfants (motricité, croissance, sommeil, alimentation...),
- Permettre aux parents de participer et de s'intégrer à la vie des centres de loisirs

⇒ **Soutenir la promotion de loisirs de qualité.** Favoriser le développement d'activités attractives sur le territoire local et accessible à tous.

Favoriser la cohérence et la qualité des projets en encourageant la mise en place de passerelle inter structure afin d'accompagner l'enfant dans son intégration sociale

- Mettre en place des passerelles inter structures (crèche, Mapris, MDJ....)
- Tisser du lien avec les autres communes sous la base de rencontre de loisirs mais aussi entre directeurs et entre animateurs
- Privilégier les sorties nature
- Proposer des activités innovantes mais aussi des activités dites de consommation hors du centre pour tous.
- Favoriser les partenariats
- Promouvoir les différentes actions menées au sein du village
- Prévoir des temps de préparation pour l'élaboration des programmes et des projets

Une réflexion et une planification du déroulement d'une journée afin de répartir et de diversifier : les moments de jeux, les activités de création, physiques, techniques,...les moments de récupération, les moments d'échanges.

⇒ **Promouvoir l'esprit de citoyenneté, la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité par le biais d'actions éducatives variées et transversales. Encourager les liens intergénérationnels et promouvoir le lien social.**

- Sensibiliser les enfants sur différents thèmes, aborder tous les sujets.
Permettre le débat
- Mise en place de temps d'expression et de communication
- Mettre en place une véritable procédure pour tout ce qui est lié à la gestion des conflits
- Favoriser l'inclusion
- Mise en place de jeux, ateliers et activités basées sur la coopération
- Varier et diversifier les propositions
- Mise en valeur du vivre ensemble et du partage notamment sur les temps de repas et de vie quotidienne
- Prendre en compte et travailler sur la frustration
- Développer les actions et de ce fait les liens intergénérationnels

⇒ **Promouvoir le respect de l'environnement et encourager le développement durable Impliquer les enfants dès leur plus jeune âge et les jeunes dans une démarche éco citoyenne**

- Permettre le tri alimentaire, le tri des déchets, le composte
- Sensibiliser sur les notions de gaspillage
- Apporter des connaissances écologiques

- Privilégier le recyclage et la récupération
- Mise en place d'activités autour du jardinage
- Sensibiliser le public sur la faune et la flore

B- Les priorités des équipes pédagogiques

Proposer un rythme de vie plus adapté aux différentes tranches d'âges

Pour les 3/5 ans, les enfants d'âge maternel, il faudra tenir compte impérativement du rythme de vie du jeune enfant et adapter les temps d'accueil et les projets d'activités aux besoins et aux possibilités des enfants d'âge maternel. L'équipe d'animation veillera plus particulièrement à développer une relation privilégiée avec les parents.

Pour les 6/8 ans, il faudra privilégier les temps libres et les temps calmes tout en prenant en compte le besoin de "bouger" de certains. L'équipe d'animation, dans l'écriture de ses projets d'animations veillera à équilibrer les programmes d'activités et n'oubliera pas d'y intégrer les moments de vie quotidienne (collation, toilette ...).

Pour les 8/10 ans, il faudra alterner les activités structurées et les temps libres, en proposant aux enfants des projets d'animation qu'ils puissent s'approprier selon leur rythme. Les moments de la vie quotidienne sont souvent vécus par les plus grands comme une contrainte. Les animateurs devront organiser ces temps nécessaires en respectant les besoins et envies des enfants. L'équipe veillera à responsabiliser le groupe.

Pour les 11/17 ans, il faudra prendre en compte leur rythme de vie scolaire, familial, et social, afin de mettre en place une ouverture des structures adaptées à leur temps libre. Les équipes d'animation veilleront à favoriser l'autonomie, la prise de responsabilité afin de les amener à formuler des choix dans les domaines des loisirs, de la vie de la cité et de leur vie quotidienne. Dans la mesure du possible il faudrait même séparer ce groupe en 2 tranches d'âge : le 11-13 ans et les 14-17 ans qui ont besoin d'un accompagnement différent.

C- Le rôle de l'animateur

Avec les enfants

L'animateur assure la sécurité physique, morale et affective des enfants. Il contribue à l'épanouissement de leur personnalité, leur permet de développer leur potentialité et leur connaissance en respectant le rythme de vie de chacun.

Il favorise la rencontre de l'individu avec le groupe et l'apprentissage de la vie en collectivité. Par son écoute, ses capacités techniques et pédagogiques, ses connaissances, l'animateur aide les groupes à formuler et réaliser leurs projets. C'est un meneur mais il sait encourager la prise d'initiative et de responsabilité.

Ni copain, ni trop autoritaire, l'animateur est le garant des règles mises en place démocratiquement par le groupe. L'animateur est dynamique, motivant, joueur et imaginaire.

Par rapport aux activités

Il met en place et assure le suivi des moyens pédagogiques et matériels nécessaires à l'activité (l'activité n'étant pas un but mais un moyen). Il gère l'activité de « A à Z » sans oublier les préparations et les rangements. Il sait adapter sa menée suivant l'âge et s'adapter aux contraintes du moment. Par des activités les plus diversifiées possibles, l'animateur a une pédagogie active fondée sur la réussite de chacun. Il amène des savoir-faire et des savoir être de façon ludique tout en respectant la courbe d'intensité d'une activité. Il sait dramatiser l'activité, motiver le groupe, et permet l'implication de tous. Il met en place des structures de concertation, de bilans collectifs afin de mesurer l'adéquation entre le voulu et le vécu.

Par rapport aux parents

L'animateur doit établir une relation de confiance avec les parents afin que l'information circule bien dans les deux sens. Il implique les parents dans le rôle éducatif des structures de loisirs et d'accueil en présentant et expliquant les objectifs poursuivis et les moyens pédagogiques mis en place.

Par rapport à l'équipe éducative

L'animateur fait partie de cette équipe où différents rôles complémentaires et solidaires sont assumés. Il intervient en relation d'aide en motivant, en soutenant techniquement et affectivement, pour favoriser la vie et l'évolution de cette équipe.

En se référant à des intentions éducatives et en intégrant les projets définis par les responsables et les élus, il prend part au sein de l'équipe à l'élaboration du projet pédagogique, à sa mise en vie et à l'évaluation de sa réalisation. Il rend compte et sait se remettre en question et accepter ses erreurs.

L'accueil des stagiaires :

Qu'ils soient dans le cadre d'un BAFA, d'un BPJEPS ou dans le cadre d'un stage scolaire les stagiaires reçoivent un livret d'accueil, les nouveaux animateurs également. Les stagiaires BAFA sont accueillis sur minimum 14 jours, ils sont suivis sur au moins 3 rendez-vous, et leur progression est évaluée sur la base de critères répertoriés dans une grille. (en annexe)

Ci-dessous les attendus inscrit dans le livret :

L'accueil et l'accompagnement d'un(e) stagiaire ou d'un nouvel animateur

Ce livret d'accueil doit vous permettre de vous orienter et de vous intégrer dans la structure.

Pendant votre stage vous êtes placé(e) sous la responsabilité d'un maître de stage ou d'un tuteur et vous bénéficiez de professionnels de proximité qui vous encadrent.

1-en tant que stagiaire

- Vous êtes acteur et responsable de votre formation
- Vous vous engagez à respecter les modalités d'organisation du stage
- Vous formulez les objectifs de votre stage en fonction de votre livret de stage que vous devez remettre au maître ou au tuteur de stage
- Vous vous donnez les moyens d'acquérir des compétences à partir des ressources prises à disposition dans l'établissement
- Vous sollicitez les échanges avec les professionnels
- Vous adoptez un comportement responsable, attentif et respectueux de la réglementation en vigueur dans votre structure ;
- Vous acceptez de participer à toutes les activités organisées par la structure selon votre formation

2-les missions du maître de stage ou du tuteur

- Il est responsable de l'organisation de votre stage
- Il nomme vos référents
- Il assure le suivi de vos présences
- Il est garant de la qualité de votre encadrement
- Il assure les relations avec votre organisme de formation
- Il fixe des bilans réguliers avec vous et en concertation avec vos référents
- Il participe à votre évaluation

3-Mission des référents :

- Ils prennent connaissance des objectifs de votre stage
- Ils vous accompagnent et évaluent votre progression à partir d'échanges
- Ils mettent à votre disposition les documents nécessaires à l'élaboration de votre rapport de stage
- Ils vous transmettent un savoir, un savoir-faire et un savoir être
- Ils prévoient des échanges avec vous
- Ils vous font partager leurs expériences quotidiennes et leur professionnalisme afin de susciter la réflexion
- Ils vous aident dans l'acquisition de compétences
- Ils rendent compte de vos capacités et de votre comportement au maître de stage.

4-votre relation avec les enfants et leur famille

Dès le premier jour, nous préviendrons les parents et le personnel de votre présence.

Les premières journées seront un temps d'observation dans le groupe pour faire connaissance mutuellement (enfants, stagiaire et professionnels) et comprendre le fonctionnement et l'organisation de la structure.

Certains enfants pourront montrer des réticences, dans ce cas n'insister pas, dans d'autres au contraire, vous solliciteront naturellement.

Pensez à vous mettre à la hauteur des enfants lorsque vous leur parlez, n'hésitez pas à vous déplacer et à vous asseoir pour rester à leur niveau. Pensez à vous présenter auprès d'eux en leur expliquant simplement qui vous êtes et pourquoi vous êtes là.

Vous pourrez participer à différentes activités quotidiennes toujours en présence de professionnels

5-l'accompagnement et l'évaluation du stage

Suivant la durée du stage et le mode d'évaluation, un ou plusieurs bilans intermédiaires seront programmés par le maître de stage ou le tuteur. Dans un souci d'exactitude des écrits vis-à-vis de la structure, il vous sera demandé de présenter au maître de stage ou au tuteur, l'avancé de votre rapport.

D- LES INFRASTRUCTURES

Le château de Lavérune

Le château de Lavérune et son parc composé d'un musée (exposition permanente de sculptures et de peintures), d'une grande salle polyvalente (espace scénique), plusieurs petites et grandes salles d'activités, une cuisine. Le parc (quatre hectares) comprend différentes zones : des allées boisées, des prairies, des bassins, un ruisseau, un ancien vivier, une aire de jeux, un jardin à la française. Dans cet espace protégé se trouve également la médiathèque.

Le complexe sportif

Le complexe sportif : des terrains de foot (gazon et synthétique), un terrain de basket, quatre courts de tennis, un terrain de tambourin, une salle multisports, une salle de judo, une salle réservée au tennis de table, une salle de danse et de musculation, un espace multisports et une aire de jeux pour enfant.

Le groupe scolaire

Le groupe scolaire (Ecole du Centenaire) regroupant l'école élémentaire et maternelle est composé de salles de classe, salles communes (bibliothèque, cours de langue...) et une grande cour.

La maison de l'enfance et de la jeunesse « la clé des champs »

Elle regroupe administrativement, l'ensemble des services municipaux en direction des 3-17 ans et les accueils de loisirs pour les 3-11 ans. Elle se compose d'un d'accueil, trois espaces d'activités en fonction des âges, une salle pour l'ensemble des activités dites salissantes, le restaurant scolaire, un espace animateur, une cour ombragée avec une pergola, l'administration du service enfance-jeunesse composent cet espace.

Le lieu réservé aux jeunes de la commune de 11 à 17 ans est situé rue des abîmes, en périphérie de complexe sportif.

E-Les accueils périscolaires des 3 - 10 ans

1. Les temps d'intervention

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil du matin	7h30-8h30	7h30-8h30	7h30-18h30	7h30-8h30	7h30-8h30
Garderie périscolaire maternelle	11h30-12h00	11h30-12h00		11h30-12h00	11h30-12h00
Restauration scolaire maternelle	11h30-13h30	11h30-13h30		11h30-13h30	11h30-13h30
Restauration scolaire élémentaire	12h-14h	12h-14h		12h-14h	12h-14h
Garderie périscolaire élémentaire	13h30-14h00	13h30-14h00		13h30-14h00	13h30-14h00
Accompagnement scolaire	16h45-17h45	16h45-17h45		16h45-17h45	16h45-17h45
Accueil du soir	16h30-18h30	16h30-18h30		16h30-18h30	16h30-18h30

2. Les enfants

Les accueils périscolaires maternels et élémentaires accueillent les enfants scolarisés à l'école du Centenaire de Lavérune. Pour les enfants scolarisés et n'ayant pas 3 ans le jour de la rentrée scolaire, les parents demanderont une dérogation pour les enfants concernés au directeur de la structure.

197 enfants scolarisés à l'école primaire et 113 enfants scolarisés à l'école maternelle fréquentent les accueils périscolaires.

3. Les personnels

3 à 4 personnels de service

1 directrice et 1 adjointe de direction et un responsable pédagogique.

9 animateurs (dont plusieurs spécialisés en petite enfance) pour le secteur maternel dont 4 ATSEM qui se relaient 2 par 2 (2 sur le temps du repas et 2 sur le temps de sieste)

11 animateurs pour le secteur élémentaire

4. Des objectifs spécifiques à chaque temps

a. Les accueils du matin et du soir

Temps charnière entre la famille et l'école : ce moment est un temps de liaison important entre le milieu familial que l'enfant vient de quitter ou qu'il va retrouver et l'entrée ou la sortie de l'école.

Les objectifs

- Faciliter la séparation entre les parents et l'enfant afin de dédramatiser ce moment pour l'accueil du matin ;
- Faciliter le retour des enfants dans la famille pour l'accueil du soir, développer des projets spécifiques autour de jeux d'éveil et plus particulièrement autour de jeux de lecture et/ou d'écriture.
- Mettre en place un accueil chaleureux et convivial ;
- Favoriser et susciter les relations de jeu entre les enfants ;
- Donner la possibilité à l'enfant, surtout pour les plus grands, de gérer ce temps de loisirs : coins aménagés et matériel à disposition ;
- Pendre en compte les arrivées et les départs échelonnés des enfants et mettant en place un aménagement adéquat et motivant ;
- Favoriser la rencontre avec les parents et développer l'information en direction des parents et des enfants ;
- Mettre en place un temps calme durant l'accueil du soir afin que les enfants d'âge primaire qui le souhaitent puissent de façon autonome réaliser leurs devoirs.

b. Les garderies périscolaires maternelle et élémentaire

Le groupe scolaire est juxtaposé et les deux écoles ont des horaires différents sur le temps méridien. L'école maternelle fini à 11h30 tandis que l'école élémentaire à 12h00, une garderie est mise en place sur inscription dans la salle de vidéo projection à l'école élémentaire afin que les parents puissent récupérer les fratries en même temps. Le même décalage se retrouve à 13h30 reprise de la maternelle tandis que la primaire ne reprend qu'à 14h00 ; une autre garderie est ouverte au même endroit.

c. L'accompagnement scolaire

Sous couvert d'un animateur référent un temps d'accompagnement scolaire a été mis en place. Les parents qui souhaitent que leur enfant soit aidé dans leurs devoirs ont la possibilité de s'inscrire à cette activité. Elle a lieu dans le restaurant scolaire et une fois les devoirs faits les enfants peuvent rejoindre leurs camarades qui jouent avec les animateurs dans le reste de la structure.

d. La restauration scolaire

Moment charnière entre les deux temps scolaires : ce moment est un temps de récupération entre 2 phases d'apprentissages scolaires.

Les objectifs

- Faire du temps de la restauration un moment convivial et de rencontre en privilégiant des tables de moins de 8 enfants et en veillant à ce qu'un animateur soit présent à chaque table surtout pour les plus petits.
- Veiller au « bon déroulement » du repas en instaurant une circulation entre la cour et le restaurant la plus calme possible et à ce que le "rythme des plats" ne soit pas trop rapide (pour les plus grands en moyenne 45 minutes minimum et pour les petits pas moins de 50 minutes).
- Proposer un temps de sieste aux plus petits afin de respecter leurs rythmes et ce dans le dortoir se situant dans l'école maternelle afin que la passation entre les animateurs et les enseignants soit la plus fluide possible.
- Permettre à chaque enfant de récupérer à son rythme en proposant des temps d'activités (ou d'animation) où la courbe d'intensité sera maîtrisée. La coordination des activités (calmes, sportives, manuelles), sera primordiale au sein des équipes.
- Sensibiliser les enfants aux notions d'hygiène nutritionnelle et sanitaire : se laver les mains avant et après le repas et après être allé aux toilettes, mais aussi de le sensibiliser, au travers de projets d'animation, à des aspects d'hygiène nutritionnelle : conception de repas équilibré, classification des aliments...
- Développer l'autonomie de l'enfant : En fonction de son âge, durant les repas, l'enfant devra acquérir un comportement autonome vis à vis de l'adulte pour se servir, manger proprement, desservir la table et ranger ses affaires personnelles. Pour les plus grands, il s'agira de faire en sorte que l'animateur n'est plus à intervenir et qu'ils puissent gérer leur propre rythme du repas.
- Sensibiliser les enfants sur les notions de gestions des bio-déchets et le gaspillage alimentaire

e. Le mercredi de 7h30 à 18h30

Le mercredi est un temps qui a beaucoup évolué depuis quelques années. Cette année encore la structure accueille les enfants sur la journée entière. Elle est construite dans la continuité des temps périscolaires des autres jours de la semaine.

Les objectifs

Favoriser et développer les possibilités de choix d'activités structurées ou spontanées

Il s'agira pour les équipes d'animation de maîtriser, d'acquérir un éventail d'activités et de projets d'animation. La préparation des programmes d'activités doit donner lieu au débat et à l'échange. De plus, les équipes veilleront particulièrement à informer les enfants des projets proposés au plus tôt afin de créer des dynamiques

Développer avec les plus "grands" des projets novateurs

Les animateurs responsables des plus grands devront plus particulièrement connaître les besoins et les attentes des 9-10 ans. La structuration de ces groupes d'enfant doit permettre un fonctionnement autonome et démocratique. Ce temps est un tremplin indiscutable vers la maison des jeunes.

La relation avec les associations Lavérunoises

Travailler en collaboration avec les associations Lavérunoises afin de permettre aux enfants de pratiquer des activités sportives ou culturelles qui nécessitent des compétences spécifiques que n'ont pas les animateurs du service Enfance.

F- Les accueils de loisirs des 3 - 11 ans

1 - Les périodes :

Les accueils de loisirs sont ouverts aux périodes de petites et grandes vacances scolaires :

- Vacances d'automne du 23 octobre au 03 novembre 2023, soit 9 jours
- Vacances de Noël du 23 décembre 2023 au 06 janvier 2024 : 1ere semaine fermeture du service au public, ouvert du 03 au 06 janvier 2024
- Vacances d'hiver du 12 février au 23 février 2024 , soit 10 jours
- Vacances de printemps du 08 avril au 19 avril 2024, soit 10 jours
- Vacances d'été du lundi 08 juillet au vendredi 30 aout 2024; (fermeture annuelle du 05 au 23 aout 2024)

Les horaires d'ouverture du centre de loisirs sont de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi avec possibilité d'accueil à la $\frac{1}{2}$ journée (avec ou sans repas). En cas de sortie à l'extérieur pas d'accueil à la $\frac{1}{2}$ journée.

2- Le lieu de fonctionnement

Les accueils de loisirs utilisent pour leur fonctionnement les locaux de la maison de l'enfance et la jeunesse « la clé des champs » situés avenue du château. Les repas sont pris au restaurant scolaire qui se situe sur le même lieu. En fonction des projets d'animations, les animateurs et les enfants pourront utiliser le complexe sportif communal et les espaces du château des Evêques.

3- Les personnels de services, les animateurs et les effectifs

Entre 2 et 3 personnels de services selon la période

Les accueils de loisirs accueillent tous les enfants scolarisés à Lavérune. Pour les parents domiciliés dans une autre commune, et souhaitant inscrire leur enfant, une dérogation sera nécessaire et la participation financière sera majorée.

L'accueil de loisirs maternel est ouvert aux enfants dès leur scolarisation. Un accord de la PMI est demandé pour les enfants de moins de 3 ans. (uniquement sur la période de rentrée scolaire)

Attention ces effectifs peuvent varier en fonction de la demande mais aussi des disponibilités des animateurs

	3-5 ans		5-6 ans		8-12 ans	
	Enfants	Anims	Enfants	Anims	Enfants	Anims
Vacances d'automne	16	2	16	2	24	2
Vacances de Noël	24	2			24	2
Vacances d'hiver	16	2	16	2	24	2
Vacances de printemps	16	2	16	2	24	2
Vacances d'été	16	2	16	2	24	2

Les enfants se reposant après le repas sont accueillis au dortoir se situant dans l'Algeco juxtaposant les locaux de l'école maternelle. Lors du temps de repos des enfants, selon le nombre, un ou plusieurs animateurs sont présents durant tout le temps de la sieste. Des temps calmes sont cependant, mis en place à tout âge, bien qu'ayant des formes et des durées adaptées, pour répondre aux besoins des enfants.

4- Une journée type :

7h30 - 9h30 : accueil échelonné des enfants / communication aux parents

9h30-11h45 : ateliers, activités, jeux, expression et autres

11h45 - 12h00 : retour au calme avant le repas accueil et départ d'enfant

12h00-13h00 : repas

13h00-14h00 : temps calme, accueil et départ d'enfant, pause des animateurs à tour de rôle

13h30 - 15h30 sieste pour les plus petits et ceux qui en ressentent le besoin.

14h00-16h00 : ateliers, activités, jeux, expression et autres

16h00-17h00 : goûter fourni par le centre

17h00-18h30 : départ échelonné des enfants / communication aux parents

5- Des objectifs pour les accueils de loisirs

Pour chaque vacance nous retravaillerons les objectifs des vacances avec l'équipe d'animation et de direction.

6- Mise en place de séjour et de bivouac

Durant grandes vacances et les vacances d'hivers, il pourra être mis en place des séjours de 5 à 7 nuits pour les enfants de 6 à 17 ans. Ces séjours sont organisés par les différentes communes ayant signé une collaboration sous le nom de Divertiloisirs (Cournonsec, Cournonterral, St Georges d'orques, Murviel-lès-Montpellier et Saussan.) ; la mutualisation permet d'une part de réduire les coûts mais aussi d'entretenir des relations de coopération et de collaboration entre les villages.

Ces séjours seront encadrés par les animateurs des services enfance jeunesse des différentes communes et seront déclarés à direction département de la jeunesse et des sports de l'Hérault avec un projet pédagogique spécifique répondant aux orientations éducatives de la commune et de son service enfance jeunesse.

Nous serons amenés également à mettre en place des « Bivouacs » une nuit sous tente dans l'enceinte de l'accueil de loisirs cela permet de découvrir les joies de dormir hors de sa maison avec les copains. Cela peut motiver certains ensuite à s'inscrire sur les séjours.

G- L'accueil des publics spécifiques / mise en pratique de l'inclusion

La structure est prévue pour pouvoir accueillir des personnes handicapées physiques en fauteuils roulants. Nous en accueillons régulièrement, nous accueillons également tous les élèves inscrits à l'école, parmi eux certains peuvent avoir des troubles du comportement, des handicaps physiques ou des différences qui entraînent une prise en charge particulière. La plupart du temps nous bénéficions des conseils des professionnels lors des équipes éducatives ce qui nous permet, malgré notre manque de formation à l'accueil de ce public spécifique, de pouvoir gérer les situations qui se présente à nous. Nous essayons régulièrement de faire le point avec les professionnels qui entourent ses enfants et de les intégrer au mieux dans les différents groupes. Mme PALAU Romane (Elu) est référente handicap sur la structure et sur le village. (Melle VINCENT et Mme TOHFA directrices accueil de loisirs l'assisteront et seront les interlocutrices sur le terrain)

H- **L'accueil de loisirs adolescent**

1. **Les temps d'animations**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Périodes scolaires	16h30-18h30	16h30-18h30	13h30- 18h30	16h30-18h30	16h30-18h30
Périodes de vacances	Horaires réguliers de 09h30 à 17h00 ou horaires atypiques en fonction des projets				

2. **Le lieu de fonctionnement**

L'espace réservé aux jeunes se situe à côté des installations sportives, rue des abîmes. Ce lieu d'accueil est composé d'une salle d'environ 90 m² aménagée par et pour les jeunes, une cuisine et un espace extérieur aménagé.

On y trouve des jeux de société, un billard, une table de ping pong, un coin télévision, des ordinateurs avec accès Internet, du matériels pédagogiques adaptés.

3. **Les effectifs et les animateurs**

Entre 12 et 24 jeunes domiciliés sur la commune sont accueillis sur cet espace jeunesse en fonction des ouvertures et des projets. 2 animateurs sont chargés de l'encadrement des différents temps d'accueil.

4. **Deux structures en une**

Deux fonctionnements sont proposés aux jeunes en fonction de leur âge ; un club 10-13 ans, qui comme son nom l'indique, accueille les préadolescents, et l'espace jeune qui accueille les adolescents de 14 à 17 ans.

Ces deux structures sont rattachées à la maison de l'enfance « la clé des champs ».

a. **Le club 10-13 ans**

La création du Club 10-13 ans permet de structurer les différents publics visés. Le service enfance-jeunesse a trouvé une réponse en termes de loisirs durant le temps libre des 10-13 ans qui, d'une part, pour ceux qui ne fréquentent pas ou plus le centre de loisirs, et, d'autre part, ceux qui auraient du mal à s'intégrer à l'espace jeune.

Le Club 10-13 ans est bien une passerelle entre le centre de loisirs et l'espace jeunes. Il favorise chez les 10-13 ans une autonomie, une prise de responsabilité et les amène ainsi à formuler des choix dans les domaines des loisirs, de la vie de la cité et de leur vie quotidienne.

Des objectifs spécifiques

- Sensibiliser les enfants fréquentant la classe de CM2 et les amener à participer au club 10-13 ans,
- Favoriser et permettre la mise en œuvre de projets communs avec les autres structures de jeunesse des communes environnantes,

- Adaptation des ouvertures du Club 10-13 ans en fonction des temps libres de cette tranche d'âge,
- Amener les parents à s'impliquer dans la vie du Club 10-13 ans, sollicitation des compétences des parents, participation à des actions conviviales,
- Développer l'information vers l'extérieur,
- Impliquer les adhérents du Club 10-13 ans dans les manifestations communales, fête du sport, foire aux associations ...,
- Tremplin incontestable vers la salle des jeunes, mise en place de journées, d'activités avec les jeunes et l'équipe d'animation de la salle des jeunes,
- Mise en place de réunions, de rencontres avec les élus, ..., afin d'échanger, de débattre dans le cadre de la citoyenneté avec pour objectif de concrétiser des projets issus des débats.

b. L'espace jeunes

Des activités et des projets uniquement pour les 14-17 ans, c'était le désir de nombreux jeunes fréquentant la maison des jeunes. Avec cet espace, l'équipe d'animation peut répondre aux besoins spécifiques de cette tranche d'âge. La création d'une junior association est un atout supplémentaire afin de garantir aux adolescents une réponse adaptée à leurs attentes.

Des objectifs spécifiques

- Amener les ados à prévoir et organiser leur programme,
- Impliquer et responsabiliser le plus grand nombre de jeunes dans le choix des activités ou des projets qu'ils veulent vivre
- Développer l'information vers l'extérieur,
- Investir dans les actions intercommunales,
- Permettre aux jeunes d'être informés, conseillés, orientés, et qu'on soit à leur écoute,
- Connaissance des dispositifs jeunes et des structures ressources.
- Sensibilisation sur les dangers et les méfaits des produits illicites,
- Mise en place de réunions, de rencontres avec les élus, ..., afin d'échanger, de débattre dans le cadre de la citoyenneté avec pour objectif de concrétiser des projets issus des débats.

Les animateurs de la maison des jeunes viennent en soutien également à la Junior Association Lavjeun's34 composée de jeunes de 12 à 18 ans.

La mise en œuvre de projets d'animation pertinents doit permettre aux équipes d'animation de répondre à l'ensemble des orientations éducatives et aux besoins des publics. Il faut veiller à ce que l'enfant et l'adolescent soit réellement acteur de son temps libre et ne pas occulter de nos pratiques son sens critique, sa curiosité et son imaginaire.